

AUCH ville NATURE



AUCH ville NATURE

Candidate à la quatrième fleur du **label national des Villes Fleuries**, la ville d'Auch poursuit ses efforts pour valoriser ses espaces verts et améliorer le cadre de vie de ses habitants. Ville à la campagne, Auch accueille la nature entre ses murs. Les efforts entrepris depuis plusieurs années portent aujourd'hui leurs fruits et imprègnent tous les projets de rénovation urbaine, de la rue Dessoles à la rue du 8-Mai, de l'escalier monumental au jardin Ortolan et à la future place de la République. La démarche est esthétique mais également environnementale. Derrière les plantes il y a des hommes et des femmes qui ne ménagent pas leurs efforts. Ce travail est réalisé par une équipe de jardiniers à qui une campagne d'affichage rend hommage.

**C'EST POUR VOUS
QU'ILS ONT LA MAIN VERTE
NOS JARDINIERS ONT DU TALENT**

Respirez, vous êtes à Auch !
#AuchVilleNature

Auch, ville nature, c'est :

Un formidable patrimoine végétal : 238 hectares d'espaces verts, une quarantaine de massifs fleuris, représentant 850 m, 7545 arbres, la commune ayant obtenu le **Prix National de l'Arbre** en 2000 ; Plantations nouvelles d'arbustes et plantes vivaces pour la saison 2016/2017 : 860 arbustes et 1900 plantes vivaces.

Pour l'été 2017, 6710 plantes sont en place, elles représentent 69 espèces.

Les arbres, plantés dans le cadre du plan de gestion pluriannuel, sont issus principalement de genres locaux, en tenant compte des conditions climatiques dans le choix des essences.

Les espaces verts jardinés sont aménagés avec des arbres et des plantes vivaces qui apportent leur diversité au cours des saisons, tout en limitant l'entretien et l'utilisation d'eau.

Des parcs et jardins de qualité :

Le parc du Couloumé avec des pratiques d'entretien responsables saluées par le **label Espace Vert Écologique** Le Bois d'Auch : un espace sylvestre de 110 hectares très apprécié des promeneurs, des sportifs, des enfants... La promenade Claude Desbons : coulée verte de plus de 5 hectares avec sa **ripisylve** favorisée par une gestion différenciée et sa faune remarquable. La promenade a d'ailleurs obtenu le **label Refuge Ligue Pour le Protection des Oiseaux**. Le jardin Ortholan : jardin public de 8000 m2, avec 300 m2 de massifs fleuris, cet écrin de verdure aux différentes ambiances est un espace de détente très apprécié des Auscitains. Mais aussi le bassin d'Embaquès et sa collection d'arbres fruitiers, le jardin du musée des Jacobins et ses pelouses bordées de buis et des rideaux de tilleuls et d'ifs, le parking végétalisé du CIRC...

La gestion des espaces verts se caractérise par une démarche de développement durable. (pour plus de précisions voir le document plus bas)

Le service Espaces Verts de la commune emploie 26 jardiniers qui sont chargés du fleurissement et de l'entretien des parcs et jardins.



le film de la campagne



Serge GONZALES adjoint chargé de l'environnement, Frédéric DELAUNAY responsable régie des espaces verts , Christophe FAUBEC responsable équipement, Christian LAPREBENDE 1er adjoint.

QUELQUES PRECISIONS :

Une place de plus en plus importante donnée aux végétaux dans les opérations de rénovation urbaine, 10 « ormes de Sibérie » dans la future rue de la République ; Une trentaine d'arbres, 300 grands arbustes et 2500 arbustes couvre-sols ou plantes vivaces dans la rue du 8-Mai ; Plantes grimpantes et traversées aériennes végétales dans la rue Dessoles ; L'implantation de pieds de vigne sur les terrasses latérales de l'escalier monumental.

Dans une démarche de développement durable

Un entretien écologique

Mise en place d'un tapis de paille pour alléger la sol, incorporation en amont d'un amendement organique végétal de longue durée pour nourrir les fleurs, arrosage au goutte-à-goutte des jardinières, hôtels à insectes pour lutter naturellement contre les parasites des plantes... la Ville d'Auch a depuis longtemps opté pour un entretien écologique de ses espaces verts et notamment des massifs.

La Protection Biologique Intégrée

Chaque année, au printemps, les insectes nuisibles font leur retour dans les jardins et les espaces publics. Pour limiter leur prolifération, la Protection Biologique Intégrée, adoptée par la Ville d'Auch, substitue à l'usage des insecticides le recours à leurs prédateurs naturels.

On utilise donc des auxiliaires comme les coccinelles - des gîtes destinés à les sédentariser ont même été mis en place sur les tilleuls de la Place de la Libération - pour les pucerons. Au mois d'avril, des pièges à phéromone seront installés pour lutter contre la mineuse du marronnier. Puis fin mai, tous les arbres (pins, cèdres...) des secteurs « d'attaque » de la chenille processionnaire seront cette année encore équipés d'éco-pièges et de nichoirs à mésanges, prédatrices naturelles des chenilles.

La gestion différenciée des espaces verts

L'utilisation de végétaux peu gourmands en eau (vivaces...), le recyclage des déchets verts (taille, tonte) en compost ou paille, sont autant de pratiques inscrites dans cette démarche basée sur le principe du « bon entretien au bon endroit ».

Square Cuzin, parc du Couloumé... chaque espace vert de la commune a fait l'objet d'une classification. Certains espaces seront tondu régulièrement alors que d'autres bénéficieront d'un fauchage tardif comme la coulée verte du Garros.

Cela ne signifie pas qu'il y a moins d'entretien des espaces verts. Mais celui-ci est adapté à leurs caractéristiques et à leurs usages.

QUELQUES PRECISIONS.